

## « Yves POZZO DI BORGO - « Nous sommes dans la gestion immédiate de crise alors qu'il faudrait être dans la prévention » »

17/03/2016

### **Yves POZZO DI BORGO - « Nous sommes dans la gestion immédiate de crise alors qu'il faudrait être dans la prévention »**

*Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris, a interrogé ce jour le Gouvernement sur la prévention d'une crue centennale de la Seine en Ile-de-France. « Avec ces exercices, nous sommes dans la gestion immédiate de la crise quand le véritable enjeu réside dans sa prévention » s'inquiète le sénateur.*

Depuis le lundi 7 mars et jusqu'à demain, des exercices grandeur nature sont en cours pour tester la capacité de la capitale à gérer une inondation comparable à celle de 1910. « *Le plan ORSEC de la Zone de Défense de Paris et le plan NEPTUNE du ministère de la Défense visent davantage l'organisation des secours que la mise en place d'un dispositif de protection en amont* » souligne Yves Pozzo di Borgo.

En termes de prévention, l'institution des Grands Lacs de Seine a élaboré dès 2001 le projet de barrages-réservoirs de La Bassée en amont de la capitale à la confluence de l'Yonne et de la Seine : 10 gigantesques casiers capables de stocker 55 millions de m<sup>3</sup>. « *Ce système, dont le coût a été évalué à 500 millions €, permettrait de baisser le niveau de l'eau de 50 cm et, ainsi, de réduire de 30 % les dommages en dégâts en empêchant la crue de franchir un seuil critique* ».

Yves Pozzo di Borgo regrette que « *ce projet, pourtant prêt depuis 2001, souffre d'une absence de gouvernance et d'une confusion générée par la multitude d'intervenants : Etat, Ville de Paris, Départements, Région Ile-de-France, ou plus récemment, Paris Métropole...* ».

« *A l'échelle du Grand Paris, selon un rapport de l'OCDE de 2013, 5 millions de personnes seraient touchées comme des dizaines de milliers d'entreprises et d'emplois. Les dégâts directs seraient évalués à plus de 40 milliards €. Je rappelle que l'Ile-de-France représente 29% du PIB et notre pays serait aussi profondément concerné* » indique le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)